|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Logo Ministère des Eaux et Forêts.jpgLogo CJ.jpg | PROJET D’APPUI A L’APPLICATION DE LA LOI SUR LA FAUNE AU GABON (AALF) | | |  |
| REPUBLIQUE GABONAISE  Ministère Des Eaux Et Forêts | |  | CONSERVATION JUSTICE GABON  Téléphone : (+241) 074 23 38 65  E-mail : luc@conservation-justice.org  Web : www.conservation-justice.org | |

SOMMAIRE

[1 Points principaux 2](#_Toc7774926)

[2 Investigations 2](#_Toc7774927)

[3 Opérations 2-3](#_Toc7774928)

[4 Département juridique 3-4](#_Toc7774929)

[5 Communication](#_Toc7774930) 4-5

[6 Relations extérieures](#_Toc7774931) 5

[7 Conclusion 5](#_Toc7774932)

**Rapport Mensuel novembre 2021**

Conservation Justice



Union européenne

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l’Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de Conservation Justice et ne reflète pas nécessairement les opinions de l’Union européenne.

# Points principaux

Pour ce mois de novembre 2021, le projet AALF a enregistré, dans la province de l’Ogooué-maritime, une opération ayant conduit à l’arrestation de quatre (04) présumés trafiquants d’ivoire avec une saisie totale de deux (02) pointes d’ivoires brut, outre le suivi du cas initié par les forces de l’ordre portant sur le trafic d’ivoire.

**Le 19 novembre 2021** à Makokou (Province de l’Ogooué-Ivindo), le chef d’antenne de la Direction générale de recherches (DGR) a informé l’ONG Conservation Justice de l’interpellation des nommés MBAZZA Léon Désiré et son complice NZAMBE Jean Remy, tous de nationalité gabonaise, pour abattage d’éléphant et détention ;

**Le 19 novembre 2021** à Port-Gentil (Province de l’Ogooué-maritime), arrestation par les agents de la Gendarmerie de l’Océan et ceux des Eaux et Forêts, accompagnés des juristes et le Coordonnateur Adjoint des Activités de l'ONG Conservation Justice de quatre présumés trafiquants d’ivoire, pris en flagrant délit de détention et de vente de deux (2) pointes d'ivoire d’une masse totale de 09kgs ;

L**e 26 novembre 2021,** les juristes du projet ont suivi l’audience de plaidoirie des trafiquants d’ivoire KASSA Romual, BANDZOUKOU Germain, MOUKOMBOU Alain, NGAYI KOUKOUDI et MBOUKA KIALLO, arrêtés le 14 septembre 2021 dernier à Lastourville.

# Investigations

Indicateur:

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’investigations menées | 8 |
| Investigations ayant mené à une opération | 01 |
| Nombre de trafiquants identifiés | 22 |

8 missions d’investigations ont été réalisées à travers 5 provinces du pays, à savoir: l’Ogooué-maritime, la Ngounié, le Moyen-Ogooué, l’Ogooué-Lolo et la Nyanga par 4 investigateurs avec 22 trafiquants et braconniers majeurs identifiés.

# Opérations

Indicateur:

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’opérations menées | 01 |
| Nombre de trafiquants arrêtés | 04 |

Pour ce mois de novembre 2021, le projet AALF a enregistré une (1) opération qui a conduit à l’arrestation de quatre (04) trafiquants d’ivoire avec une saisie de deux (02) pointes d’ivoires brut d’une masse totale de 09 kgs.

**Opération :**

**Le 19 novembre 2021** à Port-Gentil (Province de l’Ogooué-maritime), arrestation par les agents de la Gendarmerie de l’Océan et ceux des Eaux et Forêts, accompagnés des juristes et le Coordonnateur des Activités Adjoint de l'ONG Conservation Justice des présumés trafiquants d’ivoire, pris en flagrant délit de détention et de vente de deux (2) pointes d'ivoire d’une masse totale de 09kgs.

En effet, c’est au cours d’une mission de lutte contre le trafic de la faune  qu’une information portant sur  la vente de l’ivoire va être révélée. Une équipe constituée d'agents de la Brigade de Gendarmerie Nautique de Port Gentil et ceux des Eaux et Forêts  appuyés par l'ONG Conservation Justice va alors se rendre dans une structure hôtelière de la place aux environs de 13 heures afin de vérifier cette information. Ils y trouveront les nommés DEUNGUEN Emmanuel dit Eddy, un sujet Camerounais et son complice, ANYANWU Paul dit Polo, sujet Nigérian en flagrant délit de détention et commercialisation de deux (2) pointes d’Ivoires dissimulés dans un sac. Interpellés, ils vont déclarer que les ivoires trouvées en leur possession sont la propriété de  ELEWANEI Guy Aurélien dit crayon qui sera quant à lui interpellé **le 22 Novembre 2021** aux environ de 6 heures à l’ancien port de ladite ville. Durant son interrogatoire à la Brigade il déclarera que les ivoires appartiendraient au sieur MAVOUNGOU MVOUBOU Jean Claude qui sera à son tour arrêté le lendemain au quartier Mini Prix de Port Gentil.   Ils ont d’abord été gardés à vue à la Brigade Nautique de Port Gentil avant d’être Transférés au tribunal spécial de Libreville.

Pour l’heure les mis en causes ont été placés sous mandat de dépôt à la maison d’arrêt de Libreville en attendant d’être fixé sur leur sort.

Aussi, **le 19 novembre 2021,** grâce à une excellente collaboration entre les forces de l’ordre et Conservation Justice, le chef d’antenne de la Direction générale de recherches (DGR), à Makokou (Province de l’Ogooué-Ivindo), a informé l’ONG Conservation Justice de l’interpellation des nommés MBAZZA Léon Désiré et son complice NZAMBE Jean Remy, tous de nationalité gabonaise, pour abattage d’éléphant et détention, de deux pointes d’ivoires. Transférés au tribunal spécial de Libreville, ils ont été placés en détention préventive en attendant leur jugement. Le projet n’a pas participé à cette opération, mais a aidé avec la logistique et le suivi juridique au niveau du parquet.

# Département juridique

Les juristes du projet ont suivi trois (03) affaires dont 2 initiées par le projet AALF et l’autre par la DGR.

**4.1. Suivi des affaires**

Indicateur:

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’affaires suivies | 03 |
| Nombre de condamnations | 00 |
| Affaires enregistrées | 02 |
| Nombre de prévenus | 11 |

Trois (03) affaire concernant onze (11) trafiquants d’ivoire ont été suivies par les juristes du projet devant la juridiction spéciale en charge des affaires de trafic d’ivoire*,* inclus celle initiée par les forces de l’ordre notamment la DGR Makokou.

A noter que, **le 26 novembre 2021,** les juristes du projet ont suivi l’audience de plaidoirie des trafiquants d’ivoire KASSA Romual, BANDZOUKOU Germain, MOUKOMBOU Alain, NGAYI KOUKOUDI et MBOUKA KIALLO, arrêtés le 14 septembre 2021 à Lastourville avec 06 pointes d’ivoire, ainsi deux armes à feu de type calibre 12 et quelques les minutions.Cette affaire sera délibérée à l’audience du 10 décembre 2021 prochain.

**4.2. Visites de prison**

Indicateur:

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de visites effectuées | 00 |
| Nombre de détenus rencontrés | 00 |

Il n’y a pas eu des visites de prison ce mois, Toutefois, les visites aux détenus suspendues pour des raisons de Coronavirus sont désormais autorisées par la présentation d’une pièce d’identité et d’un test Covid-19 obligatoire datant de moins de 72h. Les visites de prison se déroulent tous les mardis, jeudis et dimanches de 08h à 14h30,

**4.3. Réunion**

**Mercredi 24 novembre 2021**

Répondant à l'invitation de la Direction Générale de la faune et des Aires Protégées (DGFAP), un juriste du projet a pris part à une réunion du comité technique du projet "Éléphant Gabon" financé par l'AFD dans le cadre de l'accord de la conversion de la dette entre l'Etat Gabonais et l'Etat Français. Cette réunion qui a été  la quatrième du genre depuis le début du projet avait pour objectifs d'une part, d'examiner la performance annuelle d’exécution du projet et d'autre part échanger sur les activités à mener pour 2022.

Sur le premier point, après la présentation  générale du projet, le coordonnateur du projet a présenté le bilan activités réalisées au cours de l'année 2021 à travers les trois composantes du projet: composante 1: Lutte contre le braconnage dans et autour des aires protégés, composante 2: Lutte contre le trafic d'ivoire à l'échelle nationale et régionale, composante 3: L'amélioration des connaissances et adhésion à la protection des éléphants. Cependant, au cours des échanges, les participants ont relevé  un taux de réalisation des travaux  bas.

Sur le deuxième point, le coordonnateur et quelques agents techniques du projet ont soumis aux participants  les actions devant être exécutées pour l'année 2022. Bien que la majorité des actions ait été approuvée,  Il a cependant été recommandé l'achèvement des activités entamées les années précédentes d’autant plus que le projet prend fin sensiblement dans deux ans.

Les parties exécutant le projet éléphant ont promis se retrouver dans un bref délai pour valider d'autres actions. La réunion a été close avec le mot de fin du Secrétaire Général du Ministère en Charge des Eaux et Forêts.

# Communication

Indicateur:

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de pièces publiées | 45 |
| Télévision | 5 |
| Internet | 24 |
| Presse écrite | 9 |
| Radio | 7 |

Pour ce mois de novembre 2021, le projet a produit au total 45 pièces médiatiques, dont 24 ont été publiées sur internet, 7 à la radio et 5 à la télévision et 9 dans la presse écrite.

Les articles sont disponibles sur plusieurs médias et notamment sur le site Internet, la page Facebook et la chaine YouTube du projet.

Website: <http://www.conservation-justice.org/CJ/>

Facebook:<https://www.facebook.com/Conservation-Justice-163892326976793/>

YouTube: <https://www.youtube.com/user/ConservationJustice>

# Relations extérieures

**Indicateur:**

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de rencontres | 26 |
| Suivi de l’accord de collaboration | 17 |
| Collaboration sur affaires | 9 |

Pour le renforcement de la collaboration avec les autorités judiciaires et administratives, les juristes ont rencontré et discuté avec, les Directeurs provinciaux des Eaux et Forêts de l’Ogooué-maritime, de l’Estuaire, le Procureur de la formation spécialisée du Tribunal de Première Instance de Libreville et le procureur du Tribunal de Port-Gentil ;

Le Coordonnateur des Activités a échangé avec l’intérimaire du Directeur Provincial des Eaux et Forêts de la Nyanga, le Conservateur du Parc National de Mayumba, plusieurs autorités locales de la province de la Nyanga, les Procureurs du Tribunal de Mouila et de Tchibanga ainsi que les chefs d’antenne de la Police judiciaire et de la Direction Générale des Recherches (DGR) de la Nyanga, ainsi que le Directeur Général de la Faune et des Aires Protégées.

Au total, au moins 26 rencontres ont eu lieu en ce mois de novembre 2021.

# Conclusion

Pour ce mois de novembre 2021, il y a eu plusieurs activités réalisées dans cinq provinces différentes dont l’Ogooué-maritime, la Ngounié, le Moyen-Ogooué, l’Ogooué-Lolo et la Nyanga.

Parmi les activités réalisées il y a aussi bien une opération, le suivi des déferrements, les visites des interpellés pendant leur garde à vue maisaussi les rencontres des autorités administratives, locales et judiciaires.

Ainsi, il y a eu le suivi de deux procédures devant le parquet spécial, outre celle initiée par les forces de l’ordre, notamment la DGR Makokou ayant permis de mettre la main sur deux présumés trafiquants impliqués dans le trafic d’ivoire. Les personnes arrêtées respectivement à Port-Gentil et Makokou ont été placées sous mandat de dépôt en attendant d’être fixé sur leur sort.